



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

**PANELTACK HM BLACK**  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

## 1. Identification

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PANELTACK HM BLACK

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs ou enduits d'étanchéité.  
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Instance Responsable

Bostik Inc.  
11320 W. Watertown Plank Road  
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA  
Phone: +1 (800) 843-0844 (Domestic Toll Free)  
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)  
Fax: +1 (414) 774-8075

#### Fabricant

Bostik SA  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92700 Colombes  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Courriel msds@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : 1-800-227-0332  
(à l'extérieur des É.-U.) 1-703-527-3887

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non une substance ou un mélange dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Aspect	Pâte	État physique	Liquide	Odeur	Aucun renseignement disponible
--------	------	---------------	---------	-------	--------------------------------

**Conseils de prudence - Prévention**  
Non applicable

**Conseils de prudence - Réponse**  
Non applicable

**Conseils de prudence - Entreposage**  
Non applicable

**Conseils de prudence - Élimination**  
Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

## Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Non applicable

## Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

## 2.3. Autres informations

Peut être nocif par contact cutané. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement.

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges 3.2 Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Carbonic acid, calcium salt (1:1)	471-34-1	30 - 60
Trimethoxyvinylsilane	2768-02-7	1 - 5
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)-	13822-56-5	1 - 5
Calcium stearate	1592-23-0	1 - 5
Carbon black	1333-86-4	0.1 - 1

*\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.*

## Section 4 : PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers soins

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

#### Ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Aucun connu.

### 4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Note aux médecins

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement. Traiter en fonction des symptômes.

### 4.4. Référence à d'autres sections

#### Références à d'autres sections

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre extinctrice. Pulvérisation ou brouillard d'eau. Mousse antialcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau puissant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers associés au produit chimique

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs toxiques/corrosives. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Dérivés halogénés des hydrocarbures. Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### Données sur les risques d'explosion

##### Sensibilité au choc

Aucun.

##### Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions personnelles

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

#### Méthodes de nettoyage

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Références à d'autres sections

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE  
Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE  
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

## Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à des températures entre 5 et 35 °C. Protéger de l'humidité. Le produit durcit par exposition à l'humidité.

**Matières incompatibles** Eau.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Adhésifs ou enduits d'étanchéité. Enduit d'étanchéité.

**Autres renseignements** Aucun renseignement disponible.

### 7.4 Références à d'autres sections

**Références à d'autres sections** Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION  
Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Directives relatives à l'exposition** Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement.

Nom chimique	ACGIH TLV	NIOSH IDLH	OSHA PEL	Mexique
Carbonic acid, calcium salt (1:1) 471-34-1	Aucune donnée disponible	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable dust	-	-
Calcium stearate 1592-23-0	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter except stearates of toxic metals TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter except stearates of toxic metals	-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter	IDLH: 1750 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Argentine	Bésil	Chili	Venezuela
Carbonic acid, calcium salt (1:1)	-	-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

471-34-1				
Calcium stearate 1592-23-0	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	ACGIH TLV	NIOSH IDLH	OSHA PEL	Mexique
Methyl alcohol 67-56-1	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm S*	IDLH: 6000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 325 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm

Nom chimique	Argentine	Brésil	Chili	Venezuela
Methyl alcohol 67-56-1	TWA: 200 ppm Skin STEL: 250 ppm	TWA: 156 ppm TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 175 ppm TWA: 229 mg/m <sup>3</sup> Skin	Skin STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**AUTRES INFORMATIONS** De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et dégagées lors du durcissement.

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Équipement de protection individuelle (EPI)

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Aspect** Pâte  
**Couleur** Noir  
**Odeur** Aucun renseignement disponible  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

**Propriété**  
**pH** Aucun renseignement disponible  
**Point de fusion / point de congélation** Aucune donnée disponible  
**Point d'ébullition / intervalle d'ébullition** Aucune donnée disponible  
**Point d'éclair** Aucune donnée disponible

### Remarques • Méthode

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet pour des liquides .	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	7000 - 13000 Pa.s	@ 20 °C
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

## 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en solvant (%)	Aucun renseignement disponible	
Teneur en solides (%)	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.48 g/cm <sup>3</sup>	
Teneur en COV (%)	0 g/L	European directive n°2010/75/UE

## **Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Le produit durcit par exposition à l'humidité.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité. Le produit durcit par exposition à l'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

### 10.5. Matières incompatibles

Eau.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## **Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Renseignements sur le produit</b>	Des tests In vitro opacité de la cornée bovine et de perméabilité (test OPCB; OCDE 437) ont été réalisées sur ce produit
<b>Inhalation</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
<b>Contact avec les yeux</b>	L'essai induit une moyenne in vitro score irritation ? 3, l'élément d'essai est considéré comme un produit chimique de test ne nécessitant pas de classification pour l'irritation oculaire ou des lésions oculaires graves. Par analogie à un autre produit semblable examiné: Aucune irritation après contact avec les yeux. (H319 n'est pas exigé.).
<b>Contact avec la peau</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
<b>Ingestion</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Carbonic acid, calcium salt (1:1) 471-34-1	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) OECD 420	LD50 >2000 mg/kg (Rattus) OECD 402	LC50 (4h) >3mg/ml (Rattus)
Trimethoxyvinylsilane 2768-02-7	LD50 = 7120 -7236 mg/kg (Rattus) OECD 401	= 3360 µL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus) OECD TG 403
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- 13822-56-5	LD50 (Rattus) > 2000 mg/ kg (2,97 ml/kg) (OECD 401)	LD50 (Oryctolagus cuniculus) > 2000 mg/kg 11,3 ml/kg) OECD 402	-
Calcium stearate 1592-23-0	>10 g/kg (Rattus)	-	-
Carbon black 1333-86-4	LD50 > 8000 mg/kg (Rattus) OECD 401	> 3 g/kg (Oryctolagus cuniculus)	-

## Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Symptômes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Par analogie à un autre produit semblable examiné: Aucune irritation après contact avec les yeux. (H319 n'est pas exigé.).
<b>Irritation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Corrosivité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Non applicable.
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. Comme noir de carbone (1333-86-4) est inextricablement lié dans la matrice de polymère, il ne devrait pas être considéré comme un danger dans l'air (poussière, le brouillard ou pulvérisation) dans des conditions normales d'utilisation.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Carbon black 1333-86-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - *Cancérogène confirmé pour les animaux, sans qu'on sache si ce résultat est transposable aux humains*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - *Cancérogène possible pour l'homme*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

X - Présent

## Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Carbonic acid, calcium salt (1:1) 471-34-1	IC50 72H Algae >1000 mg/l	CL50 96H >1000 mg/l		EC50 48H Daphnia >1000 mg/l
Trimethoxyvinylsilane 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna)
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- 13822-56-5	EC50 (72h) > 1000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3 (Algal Inhibition test)	LC50 (96h) > >934 mg/L (Danio rerio) OECD 203		EC50 (48h) = 331 mg/L (Daphnia magna) OECD 202
Carbon black 1333-86-4	>10000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) OECD 202	>1000 mg/l (Brachydanio rerio) OCDE 203		EC50: >5600mg/L (24h, Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables.

#### Emballage contaminé

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PANELTACK HM BLACK  
Numéro de révision 1

Date de révision 23-avr.-2020  
Remplace la date du : 23-avr.-2020

**IMDG** Non réglementé

## Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires mondiaux

TSCA	Inscrit(e)
DSL	Non inscrit(e)

#### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**DSL** - Liste intérieure des substances pour le Canada

**Inscrits** - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés.

**Non inscrits** - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

### États-Unis d'Amérique

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

La classification est présentée à la section 2 de la présente FS

### Europe

#### Directive 2011/65/EU sur les restrictions d'utilisation des substances dangereuses (RoHS)

Ce produit ne contient pas de plomb (7439-92-1), de cadmium (7440-43-9), de mercure 7439-97-6), de chrome hexavalent (7440-47-3), de polybromobiphényles (PBB) ou de polybromodiphényléthers (PBDE) dont la teneur dépasse les limites réglementaires mentionnées dans le présent règlement

#### SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq$  à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Aucun renseignement disponible

#### Références documentaires et sources de données principales

Aucun renseignement disponible

**Préparée par** Sécurité des produits et affaires réglementaires

**Date de révision** 23-avr.-2020

**Note de révision** Non applicable.

**Conseils relatifs à la formation** En travaillant avec des matières dangereuses, la loi exige une formation régulière pour les opérateurs

**Autres compléments d'information** Aucun renseignement disponible

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

**PANELTACK HM BLACK**  
**Numéro de révision 1**

**Date de révision 23-avr.-2020**  
**Remplace la date du : 23-avr.-2020**

---

renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**